

SÉANCE PLÉNIÈRE

du

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

Après-midi

Questions jointes de

- M. André Frédéric au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les conséquences de la peste porcine africaine" (n° P3093)

- M. Michel de Lamotte au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les conséquences de la peste porcine africaine" (n° P3094)

- Mme Muriel Gerkens au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les conséquences de la peste porcine africaine" (n° P3095)

- M. Olivier Maingain au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les conséquences de la peste porcine africaine" (n° P3096)

- Mme Caroline Cassart-Mailleux au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les conséquences de la peste porcine africaine" (n° P3097)

- Mme Rita Gantois au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les conséquences de la peste porcine africaine" (n° P3098)

- Mme Leen Dierick au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les conséquences de la peste porcine africaine" (n° P3099)

Muriel Gerkens (Ecolo-Groen):

Monsieur le président, monsieur le ministre, nous nous voyons après-demain, vendredi, en

commission de la Santé pour aborder cette thématique-là dans toute sa complexité. Aujourd'hui, je vais me limiter à l'actualité du jour qui est l'abattage, que vous allez imposer, des porcs sains situés dans la zone des 63 000 hectares. En effet, je ne comprends pas. Il s'agit de porcs sains, qui ont été élevés en plein air et dont la plupart sont bio. Ils sont enfermés maintenant à la suite de la découverte de ce virus. Ces porcs ne contaminent donc pas, ils ne propagent pas la maladie. Ils ne sont pas contaminés et ils ne peuvent pas propager le virus. C'est pourtant eux que vous allez abattre en urgence à partir de la fin de cette semaine. Les sangliers, eux par contre qui propagent le virus et qui sont susceptibles de sortir de la zone délimitée, ne sont pas abattus. Pourquoi cette précipitation pour éliminer des porcs sains? Quels sont les arguments scientifiques? Est-ce vraiment la Commission européenne qui vous a imposé de prendre cette décision-là? Ou bien est-ce vous qui l'avez prise avec le soutien éventuel de la Commission européenne? Là aussi, sur base de quels arguments?

Les victimes, les propriétaires de ces cochons, de petits producteurs de plein air, de bio, ont mis des années pour arriver à mettre au point une lignée de porcs qui permet ce type d'élevage de qualité. Ce sont des années qu'il va leur falloir pour refaire les lignées et la filière. Vous dites que vous allez les indemniser et que vous allez le faire en fonction du type de porc dont il s'agit. Allez-vous les indemniser pendant deux ou trois ans, le temps de refaire la lignée, le temps de pouvoir regagner leur vie avec ces porcs? Si indemnisation il y a, c'est bien celle-là. En dessous de cela, vous les mettez en faillite.

De nouveau, on se retrouve, comme souvent, monsieur le ministre, et on a souvent des échanges comme ceux-là, entre des filières de qualité et de production locale et le grand marché d'exportation industrielle. C'est celui-là qui est préservé et c'est celui-là qui, peut-être, vous impose d'éliminer ces porcs sains parce que des entreprises comme les entreprises d'engraissement en Flandre refusent d'acheter les porcs sains qui sont élevés, ici, en Wallonie.

Je voudrais juste vous poser quelques petites questions sur des alternatives qui existent. Vous pouvez permettre et ne pas imposer d'abattre pour raison économique. Vous pouvez imposer des visites vétérinaires tous les jours. Vous pouvez intervenir auprès de ces engraisseurs flamands pour leur dire qu'ils peuvent utiliser ces porcs puisqu'ils sont sains.

Monsieur le ministre, comment allez-vous éliminer les carcasses? Par la consommation personnelle? Par la consommation en circuit court? Ou cela va-t-il partir à l'équarrissage?

Si cela part à l'équarrissage, ce sera sans doute hors de la zone. Vous prenez ainsi des risques de contamination par le virus hors zone.

Denis Ducarme, ministre:

Chers collègues, je vous remercie pour vos questions sur ce sujet très difficile. Dans ce sens, j'aimerais m'associer à la pensée de M. Frédéric à l'égard de ces éleveurs qui traversent une catastrophe à la fois sur le plan de leur activité économique, mais aussi sur le plan émotionnel suscité par cette situation.

Tout d'abord et parce qu'il est utile de le répéter, je voudrais rappeler que la filière porcine belge est indemne. Depuis la découverte, le 13 septembre 2018, de cas de peste porcine africaine sur des

cadavres de sangliers dans la région d'Étalle, en province de Luxembourg, tant les autorités fédérales que régionales ont pris des mesures préventives. Je souhaite dire, à ce sujet, combien la collaboration avec les Régions est optimale et combien je soutiens les mesures et le travail de mon collègue régional René Collin.

En ce qui concerne la question de M. Frédéric, si nous avons pu réagir correctement en la matière, c'est parce que nous étions prêts depuis plusieurs mois. Les services des différents niveaux de pouvoir collaborent ensemble dans le cadre de cette *task force* et nous avons pu prendre un certain nombre de mesures de sensibilisation par rapport à la problématique. La question n'était plus de savoir *si* nous allions être touchés par la peste porcine mais plutôt *quand*. Avec l'ensemble des services concernés, nous étions prêts dans ce sens.

Je me permettrai de ne pas répondre aux questions qui ne ressortent pas de ma compétence, vous le comprendrez, comme par exemple, celles relatives à la définition de la zone, à la chasse. Je laisserai aux ministres compétents le soin d'y répondre. Néanmoins, je dirai un mot sur le plan de l'indemnisation économique qui est pourtant de leur ressort.

Pour éviter la contagion au secteur porcin de cette maladie incurable et 100 % mortelle pour les porcs, comme l'a indiqué Mme Cassart, nous devons prendre des mesures nécessaires et extrêmement difficiles.

Mais, au-delà de prendre ces mesures, nous devons les mettre en œuvre très rapidement. Chaque jour qui passe est, en effet, un jour de trop. Nous exposons la filière du porc au risque important de ne plus disposer d'un statut indemne "peste porcine africaine".

Il est donc utile de rappeler ce que représente le secteur porcin dans notre pays: c'est plus de 4000 exploitations au niveau national, 15 000 emplois directs. Les décisions que nous prenons, nous voulons naturellement les prendre pour l'ensemble de la filière porcine. Et je pense que les 551 éleveurs de porcs en Wallonie sont évidemment sensibles, monsieur Maingain, au fait que nous prenions des mesures fortes afin de protéger le secteur.

Les autorités régionales ont bien entendu déjà adopté une série de mesures. Je n'y reviendrai pas. Nous devons également prendre une mesure visant l'abattage des porcs dans la zone. Cette mesure sanitaire a donc été prise en totale concertation avec la Commission européenne et ses experts, qui disposent de l'expérience requise en la matière pour nous conseiller.

Je rappellerai, dans ce cadre, que ce n'est pas moins de 9 pays européens qui sont ou ont été frappés par la peste porcine africaine. Il s'agit naturellement, par rapport à cela, de faire confiance à l'ensemble des conseils qui nous sont donnés par ces experts, dont le travail au quotidien est de lutter à travers l'Europe contre la peste porcine africaine. Dans certains pays, ces derniers ont donné des conseils qui ont précisément permis d'éviter que la peste porcine ne se répande au-delà des zones contrôlées.

Ik heb de sanitaire maatregel genomen in overleg met de Europese Commissie, die beschikt over de vereiste ervaring. Er zijn in dit stadium negen Europese landen getroffen door de epidemie.

Nadat de Europese Commissie de Belgische maatregelen met inbegrip van de preventieve slachtingen had gesteund, heeft zij naar aanleiding van de Europese Landbouwrraad in Wenen haar steun aan onze maatregelen herhaald. Verscheidene lidstaten, waaronder Frankrijk, Nederland,

Luxemburg en Spanje, steunen onze maatregelen steunen. Andere lidstaten hebben ook de kwaliteit van de samenwerking en de uitwisseling van informatie met België onderstreept.

Sommigen onder hen zijn trouwens ook overgegaan tot preventieve slachtingen. Het gaat om een echte economische en sanitaire bedreiging voor de Europese Unie en de Commissie moedigt acties aan om het virus in te perken.

Mevrouw Gantois, momenteel hebben 13 landen, waaronder China, inderdaad hun import van Belgisch varkensvlees opgeschort. Die beslissingen vloeien voort uit bilaterale handelsakkoorden die met die landen werden gesloten. Die voorzien immers in de automatische uitvoering van die maatregel, zodra ons land wordt getroffen door de Afrikaanse varkenspest, ook al blijft onze varkenssector volledig gezond. Dat heeft tot direct gevolg dat de varkenshouders in de besmette zones met onverkoopbare dieren blijven zitten, een situatie die des te schadelijker is voor ons land als grote exporteur van varkens; we spreken van meer dan 250 %.

Le président: (...)

Denis Ducarme, ministre:

C'est un sujet important! Monsieur le président, vous prendrez la responsabilité de ne voir aucune réponse apportée à l'ensemble des neuf questions qui m'ont été posées et qui me donnent normalement la possibilité de répondre avec un temps de parole élargi!

Par ailleurs, un plan d'action a été mis en place avec l'AFSCA afin de rassurer les importateurs de porcs belges. Nous avons exprimé, dans le cadre bilatéral et au niveau du Conseil européen, les informations utiles pour rassurer les partenaires. En outre, tous nos postes diplomatiques à l'étranger ont reçu, de la part du département des Affaires étrangères, ordre de veiller à diffuser des informations utiles sur le fait que la filière belge est parfaitement saine.

Nous nous tenons aux côtés du secteur. Les réunions que nous avons eues ce matin avec l'AGROFRONT ont permis de voir l'ensemble des syndicats reconnus du monde agricole soutenir les secteurs et la mesure d'abattage que nous prenons. Nous avons reçu, monsieur Delamotte, le soutien de la conférence interministérielle composée des ministres régionaux et du ministre fédéral avec le soutien du ministre Collin et du représentant de la ministre Fremault.

Au niveau des indemnités, il s'agit de se porter aux côtés des agriculteurs et éleveurs. Nous avons pu obtenir une indemnité de 50 % de la part de la Commission européenne et ce n'était pas facile parce que c'est une mesure économique à la base. Avec le Fonds de santé animale, nous tiendrons compte de l'ensemble des spécificités des éleveurs. Nous regarderons et distinguerons, pour le remboursement, les élevages bio des élevages conventionnels. Ce n'est pas la même chose.

L'ensemble des frais d'expertise sera pris en charge. Nous veillerons à ce que les investissements réalisés pour la nourriture animale et qui n'aura pas été consommée par les bêtes puissent être remboursés. Les frais d'abattage sont à charge de l'AFSCA. Nous nous apprêtons à mettre ces mesures en œuvre. Nous affinons le point sur le plan budgétaire afin de vous présenter, sans doute déjà vendredi, le montant du budget.

Par ailleurs, même si cet aspect ne relève pas des compétences fédérales, nous avons pu nouer les contacts, au Conseil réuni à Vienne, avec le commissaire Hogan. En outre, la Région wallonne est en train de réfléchir à l'indemnisation économique à long terme de ces éleveurs qui, pendant plusieurs mois - en tout cas, tant que le virus n'aura pas été éradiqué dans la zone infectée -, vont se trouver dans une situation particulièrement difficile.

Les Régions vont se réunir avec le commissaire Hogan, afin de pouvoir compter sur le soutien...

Le président:

Veuillez conclure, monsieur le ministre!

Denis Ducarme, ministre:

J'en arrive à ma conclusion, monsieur le président.

Je tiens à affirmer que nous, ministres de l'Agriculture, prenons cette mesure la mort dans l'âme. Il n'est guère facile de prendre une telle décision, mais si nous ne le faisons pas aujourd'hui, nous risquons de voir le virus de la peste porcine contaminer la filière dans son ensemble.

Muriel Gerken (Ecolo-Groen):

Monsieur le ministre, vous avez pris la décision d'abattre et après, vous avez consulté. Le rapport de force, ce n'est pas une négociation. Comment peut-on préserver au maximum nos intérêts après que cette décision ait été prise? Donc, on parle d'indemnisation. Il ne faut pas confondre les choses.

Pour l'indemnisation, vous dites vouloir tenir compte des spécificités pendant plusieurs mois mais moi, je vous ai parlé d'années, parce que ce sont des élevages qui ont demandé des années et qui nécessiteront des années pour être reconstitués.

J'entends donc que vous vous engagez à cela.

Vous n'avez pas répondu à ma question concernant la destination des animaux qui seront abattus. La probabilité qu'ils doivent être éliminés est forte. Pour ce faire, vous devrez sortir de la zone et peut-être propager le virus, à ce moment-là. Car des porcs sains, qui se trouvent en étable, ne propagent rien. Ce sont les sangliers qui propagent le virus en circulant. J'ai moi aussi consulté des experts de l'Europe et de la FAO et ils ne tiennent pas le même discours que vous.

Il est possible de chasser les sangliers par la technique des pièges. C'est une recommandation de la FAO expérimentée dans les pays où il y a eu la peste porcine. Cela permet de ne pas répandre le virus en faisant fuir les sangliers.

Il y a donc des alternatives. Je vous demande de les examiner.

L'incident est clos.